



Harcelement, incitation au meurtre

Par **marie**, le **12/07/2008** à **15:14**

Bonjour,

Ma fille vient juste de sortir de l'emprise d'un groupe non reconnu comme sectaire mais se comportant comme tel. Avec 17 jeunes, ils viennent de s'en sortir et nous témoignent de ce qu'ils ont subi : incitations au meurtre des membres de leur famille avec chantage spirituel ou menace de mort, rituels d'humiliations, empêchement de se nourrir normalement, de dormir..., interdiction de contact familial, obligation de travail et de donner les gains aux leaders du groupe..etc. interdiction de dormir chez soi pendant plusieurs semaines.... les jeunes sont décidés à porter plainte et moi, une maman à me porter parti civile. donnez-moi vos conseils svp : 8 jeunes sont restés "en esclavage" dans le "cercle" du leader principal et nous sommes très inquiets pour eux ce sont tous des majeurs.
mme Rachel Coignet (06 76 16 82 38)

Par **JamesEraser**, le **13/07/2008** à **11:03**

Prenez contact immédiatement avec cette mission interministérielle.

MIVILUDES

66, rue de Bellechasse 75007 PARIS - 01 42 75 76 08 Fax: 01 42 75 77 92

Site web : <http://www.miviludes.gouv.fr/>

Experatooment